



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2023 A 19 H 30

Conseillers en exercice : 12

Conseillers Présents : 9

Sont présents :

M. Sébastien GUINET, Maire, Président de séance
M GOUJON Daniel, premier adjoint au maire
Mme FERRAUX BLANC Magalie, adjointe au maire
Mme Véronique ARRIGONI, conseillère municipale
M. Laurent INVERNIZZI, conseiller municipal,
Mme Suzanne LOCATELLI, conseillère municipale,
M. Jérôme MARTIN, conseiller municipal,
M. José PEREIRA, conseiller municipal,
Mme Maryline PIERRAT, conseillère municipale,

Est excusé :

M. Nicolas CARTONNET qui donne pouvoir à M. Sébastien GUINET
Mme Sylvia FAILLARD qui donne pouvoir à M. Laurent INVERNIZZI
M. Cédric PAUGET qui donne pouvoir à M. Daniel GOUJON

Convocation adressée le 11 AVRIL 2023

M. Daniel GOUJON est nommé secrétaire de séance.

Il est procédé à l'examen de l'ordre du jour :

Question n° 1 : BUDGET PRIMITIF 2023

Pour faire suite au conseil municipal du 11 avril 2023, le budget primitif a été modifié en conséquence.

Le budget est présenté équilibré et tient compte des résultats 2022 constatés lors du vote du compte administratif, des restes à réaliser engagés en 2022 et reportés, des besoins de la commune et de ses capacités financières.

Le conseil municipal, après avoir entendu le détail du budget, prend acte des propositions budgétaires 2023 et vote à l'unanimité le budget primitif 2023 qui se présente globalement de la façon suivante :

Fonctionnement

⇒ Dépenses	895 241.00	⇒ Recettes	917 668.92
Virement à la section d'investissement	1 769 752.00	Excédent reporté 2022	1 747 324.08
Total	2 664 993.00	Total	2 664 993.00

Investissement

⇒ Dépenses	1 948 974.00	⇒ Recettes	308 221.29
Restes à réaliser	219 500.00	Restes à réaliser	15 000.00
		Report résultat clôture	83 500.71
		Viremt section fonctionnement	1 769 752.00
Total	2 176 474.00	Total	2 176 474.00

Le conseil municipal décide d'étudier le dossier de transfert de compétences au Syndicat d'Electricité et de E-communication de l'Ain notamment les contrats de regroupement d'électricité et de gaz ainsi que le transfert de compétence pour l'éclairage public.

La séance est levée à 20 h 00

Le secrétaire de séance
Daniel GOUJON



Le Maire
Sébastien GUINET

